

LE 4 AVRIL 2016

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 4 avril 2016 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère M. Christian Blouin, conseiller M. Pierre Carignan, conseiller M. Serge Simard, conseiller Mme Lise Pelletier, conseillère M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice

générale adjointe

M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et

greffier adjoint

M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de

l'urbanisme

M. Émile Savard, inspecteur municipal et adjoint

au service de l'urbanisme

Mme Sonia Guilbert, mandatée par la firme Lemay

DAA

Absence motivée : M. Michel Paré, maire suite à sa démission en

date du 29 mars 2016

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'assemblée de consultation publique pour soumettre les projets de règlements énumérés ci-dessous à une consultation publique quant à leurs objets et aux conséquences de leur adoption est ouverte à 20 h, sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

À la demande de M. Renaud, M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme et Mme Sandra Guilbert, mandatée par la firme Lemay DAA expliquent au moyen de la présentation PowerPoint lesdits projets de règlements.

Règlement numéro 1189

Règlement numéro 1189 intitulé : « Plan d'urbanisme ».

Règlement numéro 1190

Règlement numéro 1190 intitulé : « Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme ».

Règlement numéro 1191

Règlement numéro 1191 intitulé : « Règlement relatif à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ».

Règlement numéro 1192

Règlement numéro 1192 intitulé : « Règlement de zonage ».

Règlement numéro 1193

Règlement numéro 1193 intitulé : « Règlement sur le lotissement ».

Règlement numéro 1194

Règlement numéro 1194 intitulé : « Règlement sur la construction ».

Règlement numéro 1195

Règlement numéro 1195 intitulé : « Règlement sur les dérogations mineures ».

Règlement numéro 1196

Règlement numéro 1196 intitulé : «`Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ».

Règlement numéro 1197

Règlement numéro 1197 intitulé : « Règlement relatif aux usages conditionnels ».

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation des personnes habiles à voter, il fera l'objet de l'adoption d'un Second projet de règlement suite à la consultation publique de ce jour. Par la suite, un avis sera publié informant les personnes intéressées, dépendant des dispositions, de leur droit de signer une demande pour que l'une ou l'autre des dispositions de ce projet de règlement soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

Règlement numéro 1198

Règlement numéro 1198 intitulé : « Règlement abrogeant le règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) et portant le numéro 971 incluant ses amendements. ».

Quatorze (14) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées concernant :

- ➤ Le terrain d'AIM à l'étude;
- > Est-ce que la restauration mobile est autorisée;
- Quelle est la date limite pour émettre les commentaires;
- Les raisons pour abroger le P.A.E.;
- La disponibilité des documents.

Monsieur Jean-François St-Pierre mentionne que des corrections seront apportées aux documents présentés dans le but de se conformer au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Il mentionne également qu'il y aura ajout d'usages particuliers spécifiquement autorisés sur le

territoire de Station Mont Sainte-Anne, tels des entreprises artisanales et des établissements de transformation artisanale de produits alimentaires par exemple, microbrasserie, boulangerie, fromagerie, sous certaines conditions et que d'autres coquilles et ajustements mineurs aux limites de zones seront apportés. L'ensemble de ces modifications est résumé au tableau joint en annexe.

De plus, Monsieur St-Pierre mentionne également que les règlements nos 1192 (Règlement de zonage) et 1193 (Règlement sur le lotissement) sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Une fois les règlements adoptés (lesquels pourront être modifiés suite à la consultation de ce jour), un avis sera publié pour informer les personnes habiles à voter de leur droit de signer les registres qui seront ouverts à cette fin. Cet avis contiendra l'ensemble des informations permettant d'identifier qui pourra signer l'un ou l'autre des registres, et les modalités pour ce faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur lesdits projets de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du conseil, l'assemblée publique de consultation est levée à 20 h 58.

Les personnes suivantes quittent la réunion :

M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme M. Émile Savard, inspecteur municipal et adjoint au service de l'urbanisme

Mme Sonia Guilbert, mandatée par la firme Lemay DAA

20 h 59 SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

. Rapport des permis de mars 2016

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire de mars 2016
- Dépôt de la lettre de démission de M. Michel Paré, maire. La greffière fait état de la vacance du poste et confirme que la date de l'élection partielle sera connue dans les trente (30) jours suivant la présente assemblée représentant le délai légal prévu à la Loi.

7539-040416 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procèsverbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

7540-040416 ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1600410 à 1600500 445 439, 85 \$
Journal des chèques 1600501 à 1600549 627 995,84 \$

7541-040416 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1181

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1181 intitulé: « Règlement ayant pour objet de déléguer à certains fonctionnaires de la Ville de Beaupré le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité. »

7542-040416 FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ - AUTORISATION STATIONNEMENT

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'autorisation de stationnement dans les rues des Érables et de la Dalle, le jeudi 31 mars 2016 de 15 h à 19 h.

7543-040416 <u>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL</u>

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'actualiser la tarification du personnel électoral :

Président d'élection : 78,55 \$/heure Secrétaire d'élection : 58,91 \$/heure Adjoint au président : 58,91 \$/heure Scrutateur : 20,28 \$/heure Secrétaire du bureau de vote : 18,25 \$/heure Primo : 20,99 \$/heure Membre d'une commission de révision : 21,75 \$/heure Membre d'une table de vérification : 16,43 \$/heure

7544-040416 <u>TÉLÉVISION D'ICI – COCKTAIL-BÉNÉFICE</u>

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à participer au Cocktail-bénéfice de la Télévision d'Ici qui se tiendra le 21 avril 2016 au Restaurant L'Aventure au coût de 95 \$ par personne.

7545-040416 BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'accorder, sur présentation de pièces justificatives, aux entreprises sur le territoire de la Ville, une aide financière de 1 000 \$ pour l'installation d'une borne de recharge électrique.

7546-040416 TARIFICATION DES LOYERS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AU 11174 AVENUE ROYALE

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) de transmettre des avis de renouvellement de baux aux locataires les informant des augmentations de loyer de 3% pour les années 2017, 2018 et 2019:
- b) d'adopter la tarification suivante :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Taux base communautaire : Taux base régulière :	1,77 \$ 5,68 \$	1,83 \$ 5,85 \$	1,88 \$ 6,02 \$
11 174 Avenue Royale :	277,00 \$	286,00 \$	294,00 \$

c) d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière à signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement desdits baux.

7547-040416 FORMATION – LES LEVIERS FINANCIERS DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LE 28 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil à participer à la formation « Les leviers financiers de la gestion des matières résiduelles » le 28 septembre 2016 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

7548-040416 AUTORISATION DE SIGNATURE – PISTE CYCLABLE – SERVITUDE DE PASSAGE AVEC GESTION 11275 INC. SUR PARTIE DU LOT 3 682 033

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Pierre Renaud, maire suppléant et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer les documents nécessaires à cet effet.

7549-040416 REMBOURSEMENT À MME NANCY PELLETIER – COMITÉ INTÉGRATION DE L'ŒUVRE D'ART (29,91 \$)

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le remboursement de la somme de 29,91 \$ à Mme Nancy Pelletier.

7550-040416 ABROGER RÉSOLUTION #7522-070316 - DROIT D'USAGE ENTRE LA VILLE DE BEAUPRÉ ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES SEIGNEURIES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'abroger la résolution #7522-070316 adoptée le 7 mars dernier autorisant M. Michel Paré, maire à signer les documents concernant le droit d'usage.

7551-040416 AUTORISATION DE SIGNATURE – DROIT D'USAGE ENTRE LA VILLE DE BEAUPRÉ ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES SEIGNEURIES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Pierre Renaud, maire suppléant et M. Roch Lemieux, directeur général, à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

7552-040416 <u>AUTORISATION DE SIGNATURE – SERVITUDE POUR CONDUITE</u> ÉLECTRIQUE SUR LE LOT 3 681 590 RUE DU VAL-DES-NEIGES

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Pierre Renaud, maire suppléant et Mme Johanne Gagnon, greffière, à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

7553-040416 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1197-1 (RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS)

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement numéro 1197-1 intitulé : « Règlement sur les usages conditionnels ».

7554-040416 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION D'UN LEVÉ LIDAR AÉROPORTÉ ET PRODUCTION DE DONNÉES DÉRIVÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ;

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour la réalisation d'un levé lidar aéroporté et production de données dérivées sur le territoire de la Ville de Beaupré;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres, la liste des soumissionnaires à inviter et l'estimé des coûts;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation, la liste des entreprises invitées à soumissionner et l'estimé des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

7555-040416 CHALETS MONT STE-ANNE – RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES (85 RUE DU BEAU SÉJOUR)

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 85, rue du Beau-Séjour a déposé les plans pour une demande de permis pour des travaux de rénovation affectant l'apparence extérieure de l'unité de condo qui fait partie de l'ensemble résidentiel Chalets Mont Ste-Anne;

Attendu qu'en vertu du règlement 972, le projet de rénovation affectant l'extérieur de l'immeuble est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que les travaux respectent le cadre bâti et ne mettent pas en péril la qualité architecturale de l'ensemble résidentiel;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de rénovation.

7556-040416 PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT III (100-104 RUE BOUSQUET)

Attendu que Construction Midalto inc. a déposé des nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales jumelées tenues en copropriétés et situées dans le projet domiciliaire Pignons-sur-Mont, phase III, qui seront désignées comme étant les 100 et 104, rue des Pignons;

Attendu qu'en vertu des règlements 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements, qu'elles s'intègrent quant à leur style architectural et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

Que la résolution numéro 6631-050514 adoptée par le conseil municipal ne soit plus opposable aux immeubles sis au 100 et 104, rue Bousquet, l'autorisation étant remplacée par la présente recommandation.

7557-040416 PROJET DE CONSTRUCTION – SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ (15 RUE DE L'ANSE)

Attendu que le propriétaire a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée comprise dans le projet domiciliaire Seigneurie de Beaupré et sera désignée comme étant le 15, rue de l'Anse;

Attendu qu'en vertu du règlement 1044, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration

architecturale:

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement, qu'elle s'intègre quant à son style architectural et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire:

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

7558-040416 AUTORISATION DE PAIEMENT TOILES INDUSTRIELLES DE BEAUCE INC. (ABRI DE SEL) 26 099,33 \$

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #60278 à Les Toiles Industrielles de Beauce inc. au montant de 22 700 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 26 099,33 \$ et payable à même le règlement d'emprunt numéro 1178.

7559-040416 <u>EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE TEMPS PLEIN TEMPORAIRE À STEU, UPEP ET LEVQ</u>

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser l'embauche d'un surnuméraire temps plein temporaire à STEU, UPEP et LEVQ pour la période du 16 mai au 16 septembre 2016 afin de combler les périodes de vacances et d'absence pour congé parental.

7560-040416 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour l'entretien des aménagements paysagers;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres, la liste des soumissionnaires à inviter et l'estimé des coûts;

En conséquence, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

- d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation, la liste des entreprises invitées à soumissionner et l'estimé des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

7561-040416 BANCS ET POUBELLES POUR NOUVEL ABRIBUS DEVANT STATION MONT SAINTE-ANNE

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de procéder à l'achat et l'installation d'un banc et poubelle au montant de 2 377 \$ taxes incluses. Cette dépense

sera payée à même le surplus de l'année en cours ou le surplus accumulé.

7562-040416 <u>EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE DE L'ANIMATION POUR LE CAMP D'ÉTÉ 2016</u>

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'embaucher Mme Mélodie Marin au salaire horaire de 13,20 \$ tel que prévu à la politique en vigueur.

7563-040416 AUTORISATION PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE STANTEC - CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURE NO 1038701

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement à Stantec de la facture #1025019 au montant de 5 000,00 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 5 748,75 \$ et payable par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7564-040416 **GROUPE KILOMAX – DEMI-MARATHON LE 18 JUIN 2016**

ATTENDU que le 18 juin 2016 se tiendra la quatrième édition du Tour du Cap Tourmente;

ATTENDU que le trajet débutera à Sainte-Anne-de-Beaupré pour se terminer à Saint-Joachim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'autoriser la circulation sur l'avenue Royale, les rues avoisinantes, le terrain des loisirs et le secteur de la rue Arthur-Cooper avec un point de ravitaillement à Place des Générations; et
- b) de prêter du matériel de balisage.

7565-040416 AUTORISATION DE PAIEMENT MDA ARCHITECTES SERVICES D'ARCHITECTURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURE 95661

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement à MDA Architectes de la facture #95661 au montant de 8 250 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 9 485,44 \$ et payable par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7566-040416 AUTORISATION DE PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS MDA ARCHITECTURES FACTURE #95660 – INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE – CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement à MDA Architectes de la facture #95660 au montant de 5 353,01 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 6 154,62 \$ et payable par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7567-040416 ADJUDICATION DE LA SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS SCOLAIRE POUR LE CAMP DE JOUR 2016

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 16 mars 2016;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

Nom du soumissionnaire	Option 1 Après taxes	Option 2 Après taxes
Autobus Beaupré inc.	41 436,99 \$	42 485,56 \$
Autobus Laval Ltée	35 088,07 \$	35 318,02 \$
Autobus des Monts	31 819,33 \$	41 635,90 \$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de choisir l'option 1 et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme : Autobus des Monts au montant de 31 819,33 \$ incluant les taxes.

7568-040416 **EMBAUCHE DU PERSONNEL CAMP DE JOUR ET ENTRETIEN**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des personnes selon les salaires indiqués au document déposé sous la cote 040416-01 pour l'été 2016;
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beaupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour le camp d'été :

- 21 animateurs, animatrices
- 4 accompagnatrices
- 1 responsable service de garde
- 2 animateurs service de garde

Préposés au loisir (entretien)	Tarif horaire	Expérience
Gérard Sylvain	16,15 \$	11 ^e année
Carol Simard	15,40 \$	3º année
Wayne Pelletier**	15,15 \$	2º année
Réjean Verreault	15,15 \$	2º année
Carl Soulard***	15,15 \$	2º année
Charles Plante***	15,15 \$	2 ^e année

^{**} II fera plus d'heures que M. Verreault. *** Pour du remplacement

7569-040416 ACHAT SYSTÈME AUDIOVISUEL ET DE TÉLÉPHONIE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'équipements audiovisuels et intercom. Le coût estimé est de 35 000 \$ plus les taxes. Pour le filage, les travaux sont estimés à 10 000 \$ plus les taxes. Ces montants seront payables par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7570-040416 <u>INTÉGRATION DE L'ŒUVRE D'ART POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS</u>

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'accepter la recommandation du comité d'intégration de l'œuvre d'art, soit la réalisation de la proposition artistique de Madame Hélène Rochette dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture.

7571-040416 AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE UTILISATION TRAINEAU DE SECOURS ENTRE LA VILLE DE BEAUPRÉ ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière à signer ladite entente.

7572-040416 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LES AVANCEMENTS DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le rapport annuel sur les avancements des objectifs fixés par le schéma de couverture de risques tel que produit en annexe sous la cote 040416-02.

7573-040416 ADOPTION PROGRAMMES DIVERS – MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

CONSIDÉRANT que suivant le Plan de mise en œuvre adopté conformément au Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC devait élaborer différents programmes en matière de protection et de prévention incendie (voir notamment les actions 15, 38 et 39 du Plan de mise en œuvre);

CONSIDÉRANT que suivant ce Plan de mise en œuvre, les municipalités locales devaient s'assurer, pour leur part, d'appliquer ce plan et de collaborer à sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT les programmes suivants soumis par la MRC :

- Programme d'entraînement des pompiers;
- Programme plan d'intervention;
- Programme éducation du public programme préscolaire

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

QUE le conseil prend acte des programmes élaborés par la MRC de La Côte-de-Beaupré et mentionnés au préambule de la présente résolution;

QUE la Ville, conformément au Plan de mise en œuvre faisant partie intégrante du Schéma de couverture de risques en incendie, verra à s'assurer de mettre en œuvre les différentes mesures prévues à ces programmes;

QUE la mise en œuvre, par la Ville, des objectifs et mesures prévus à ces programmes sera faite compte tenu des circonstances de chacune des actions, des besoins et circonstances particulières liés au territoire de la Ville, et des ressources disponibles, le tout dans le respect des objectifs visés par ces plans.

AVIS DE MOTION (Règlement numéro 1199)

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement concernant l'enfouissement des fils conducteurs des entreprises d'utilités publiques dans les nouveaux développements domiciliaires sur le territoire de la Ville de Beaupré.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatorze (14) personnes sont présentes et quelques questions et commentaires ont été émis concernant :

- Coûts de construction du centre multifonctionnel et le montant des subventions recues;
- Disponibilité de l'ordre du jour sur le site Internet;
- Possibilité de connaître le résultat de l'étude de vitesse sur la rue des Érables:
- Installation de boîtes à fleurs sur le Chemin de la Rivière;
- Projet parc aquatique:
- Hausse du prix des loyers au Centre communautaire;
- Règlement du jardin communautaire.

7574-040416 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Chris	tian
Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 35.	

Pierre Renaud	Johanne Gagnon, greffière et
Maire suppléant	Directrice générale adjointe